

COMMENT VOTER ?

PAR CORRESPONDANCE

LISTE

2

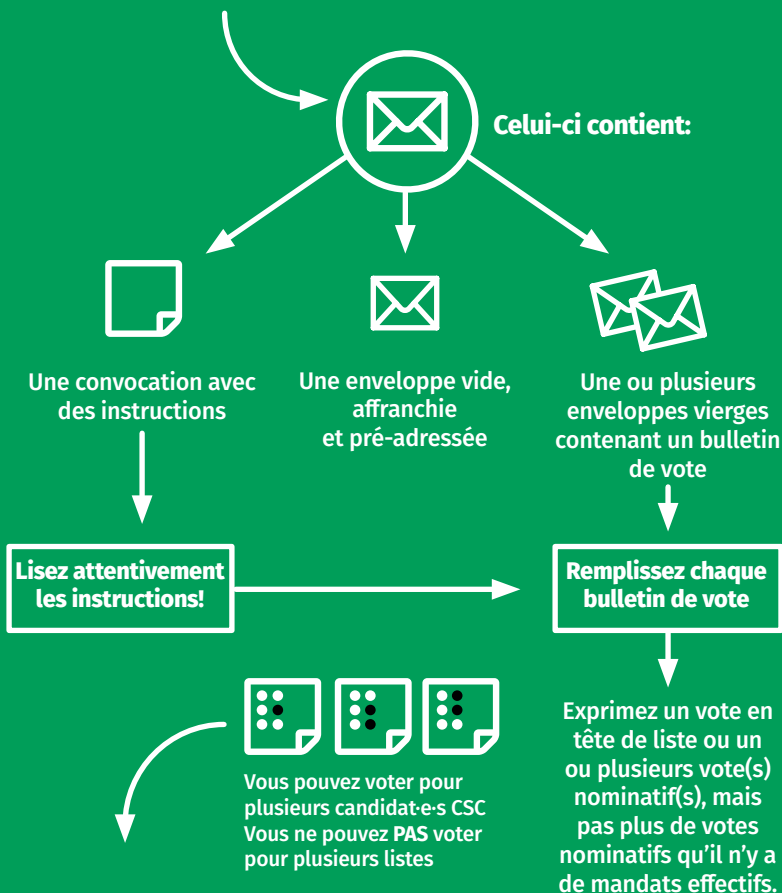


www.lacsc.be/elections-sociales



COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Vous recevez un courrier de votre employeur par la poste



Une fois le vote effectué, **placez le bulletin dans son enveloppe d'origine**

Ne placez JAMAIS plusieurs bulletins de vote dans une même enveloppe; ils ne seraient alors pas valides!

Placez les enveloppes vierges remplies dans l'enveloppe affranchie

Assurez-vous que votre nom, prénom et signature figurent sur l'enveloppe affranchie. Si ce n'est pas le cas, votre vote ne sera pas valide. *Ne vous inquiétez pas, votre vote reste totalement anonyme!*

Envoyez l'enveloppe le plus rapidement possible par voie postale

